



PROJET DE LIAISON ROUTIÈRE FOS ↔ SALON

Concertation continue

Groupe de travail Milieux Naturels – Section Sud

– 21 décembre 2023 –


PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement





Accueil Maison de la Mer de Fos-sur-Mer





Introduction et accueil des participants

DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur



DREAL PACA – STIM

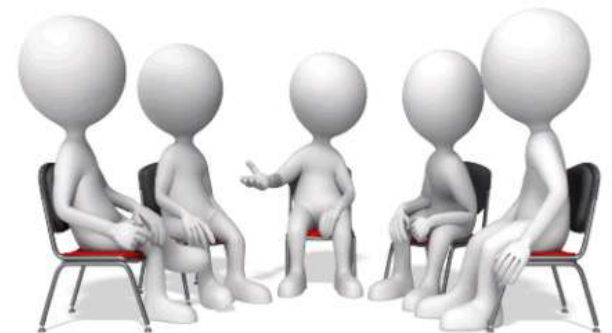
- Mathieu GICQUEL
- Xavier CEREA

EGIS

- Eric MEYER
- Marie-Christine MONTANO
- Christophe GIROD

Nicaya conseil

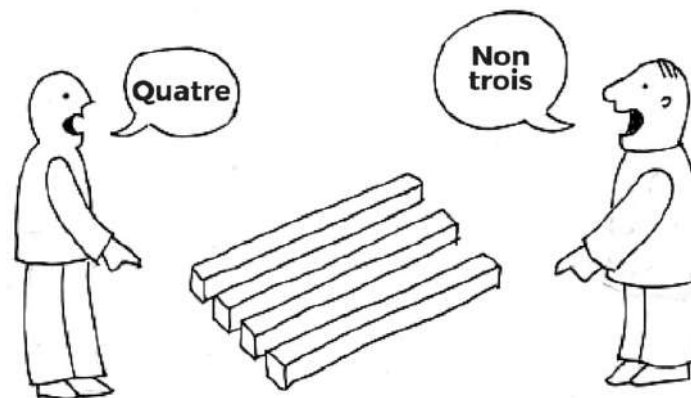
- Blandine PÉRICHON
- Jordan FLEURUS
- Aline VOJTA



Charte de vie de groupe

- **Règle de base**

Tout le monde a raison...
... Partiellement !!!



- *Interaction constructive : pratiquer le « Oui ... et »*
- *Pas de jugement*
- *Écoute entre participants*
- *Bienveillance*
- *Travailler de manière décontractée*
- *Déconnexion : rallumer vos téléphones et vos tablettes en fin de réunion*



Garants de la concertation continue

2 garants qui **veillent** :

- à la **qualité, à la sincérité et à l'intelligibilité des informations** diffusées au public
- au **bon déroulement de la concertation**

Leur rôle : **Prescrire, conseiller, servir de recours, rendre compte** en s'appuyant sur :

- Les recommandations faites dans le compte rendu du débat public ;
- Les engagements pris par le maître d'ouvrage ;
- L'avis de la CNDP sur la qualité des réponses du maître d'ouvrage

Garants :

- Jean-Michel FOURNIAU
- Audrey RICHARD-FERROUDJI

Publication du 2^{ème} rapport annuel des garant·es

Principaux constats :

- La liaison Fos-Salon au centre de l'attention des acteurs du territoire - une **mobilisation** maintenue dans la concertation continue
- Un nouveau contexte avec des annonces de **grands projets industriels** qui alimentent le débat sur l'opportunité du projet routier
- Un glissement du **calendrier**
- Une réaffirmation d'attentes de coordination du projet avec les projets en faveur de la **multimodalité voyageurs et marchandises**.
- De nombreuses questions et arguments exprimés et des **attentes sur les critères de choix des variantes**

Publication du 2^{ème} rapport annuel des garant·es

Recommandations pour la séquence 3 :

- Permettre une discussion ouverte sur les critères de choix de la variante préférentielle
- Aller vers un plus large public
- Préciser l'interaction entre les différentes concertations en cours

> [lien vers le rapport sur
www.debatpublic.fr](http://www.debatpublic.fr)

Ordre du jour

18h



20h

Durée	Séquence du groupe de travail
5 min	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des participants • Introduction du groupe de travail
10 min	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel du processus d'élaboration du projet et point d'actualité
10 min	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel des principaux enjeux relatifs aux milieux naturels de la Section Sud
15 min	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des variantes étudiées de la Section Sud et rappel des objectifs du projet
45 min	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation et enrichissement de l'évaluation des variantes de la section Sud
5 min	<ul style="list-style-type: none"> • Suites et clôture de la séance



1

Rappel du processus d'élaboration du projet et point d'actualité



Durée : 10 mn



Poursuite de la concertation et engagement de la séquence 3

Présentation des diagnostics, des variantes et évaluation par thématique

Novembre
2023

Janvier
2024

Etudes

Etude des variantes
d'aménagement et
analyses multicritères

Concertation

Date

Groupe de travail
Milieux naturels – Section Nord et Centre

23
novembre

Groupe de travail Agriculture

29
novembre

Groupe de travail Déplacements, services
et climat

4 décembre

Groupe de travail Milieux naturels
– Section Sud

21
décembre

Groupe de travail
Air, santé et acoustique

15 janvier
2024

Etudes

Concertation

Janvier
2024

Présentation et comparaison des variantes

Campagne d'information et de présentation du projet :
 Cartographies, dépliant, vidéo d'animation de présentation du projet,
 rapport et résumé synthétique des études ...

Proposition du maître
d'ouvrage sur des
variantes préférentielles

Groupes de travail par secteurs
géographiques :
Nord, Centre, Sud

Réunions publiques sur la
comparaison des variantes

Permanences avec le maître
d'ouvrage

Réunion publique de restitution des
contributions sur la comparaison des
variantes

- Objectifs des groupes de travail et des réunions :
- *Présenter et partager la comparaison des variantes*
 - *Présenter la comparaison technique des variantes et les modalités de contributions sur le choix des variantes*
 - *Présenter le projet et répondre aux questions individuelles*
 - *Restituer les contributions sur le choix des variantes et présenter la proposition du maître d'ouvrage*

Finalisation du dossier
d'études d'opportunité
du projet

Printemps
2024

➔ + réunions des instances de gouvernance du projet

Instances de gouvernance

DREAL
PACA

Maître d'ouvrage
de l'opération

Comité des élus

Instance décisionnelle et d'arbitrage

Présidé par le Préfet de région

Participants : élus des collectivités

Comité technique

Instance de préparation des décisions

Organisé par la DREAL PACA

Participants : techniciens des collectivités

**Comité de suivi
intermodal Ouest
Étang de Berre**

Instance de concertation institutionnelle

Partage et d'information sur les démarches intermodales

Présidé par le préfet de région

Participants : élus et techniciens des collectivités, les institutions

Les grandes étapes du projet

- 2020/2021 – Débat public
- 2022/2023 – Concertation continue et conduite des études d'opportunité de phase 2
- 2024 :
 - Comparaison des variantes et choix des variantes préférentielles
 - Études préalables à la Déclaration d'Utilité Publique
- 2024/2025 – Enquête d'Utilité Publique pour :
 - Recueillir les opinions et préoccupations du grand public sur le projet en lien avec son intérêt général

En interaction avec

- Les évolutions législatives :
 - L'application de la loi « 3 DS »*
 - Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC)
- Les projets d'aménagement et autres concertations sur le territoire :
 - Projet Carbon : sept/oct 2023
 - Gravithy : nov 2023/janv 2024
 - H2V : oct /déc 2023
 - ...
- Le comité de suivi intermodal pour :
 - Assurer une approche intégratrice et multimodal des projets sur le territoire et suivre leurs effets en matière de report modal
- La démarche ERC territorialisée

**Loi 3 DS – février 2022 : différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification*

- Présentation des variantes d'aménagement étudiées de la section Sud
 - Partage et enrichissement de l'évaluation des variantes au regard des enjeux de milieux naturels
-
- NB: Les enjeux relatifs aux déplacements, à l'agriculture, à la qualité de l'air et aux nuisances sonores sont traités dans des groupes de travail spécifiques à ces thématiques





2

Rappel des principaux enjeux relatifs au milieu naturel



Durée : 10 mn



Espèces à enjeux forts à majeurs observées (section sud et contournement de Fos-sur-Mer)

- **Enjeux floristiques et habitats naturels**

- **Habitats naturels :**

- Pelouses steppiques méditerranéennes de la Crau et végétation associées
 - Steppes salées à *Limonium* spp
 - Boisements alluviaux eutrophes à Peuplier blanc

- **Flore :**

- Pissenlit d'Automne, Myosotis frêle, Iris de Reichenbach
 - Hélianthème à feuilles de marum, Liseron rayé
 - Statice cuspidé, Statice confondus, Statice plutôt dur, Lin maritime, Ophrys de Bertoloni
 - Ophrys de Provence

- **Bryophytes** (mousses) : pas d'espèces protégées

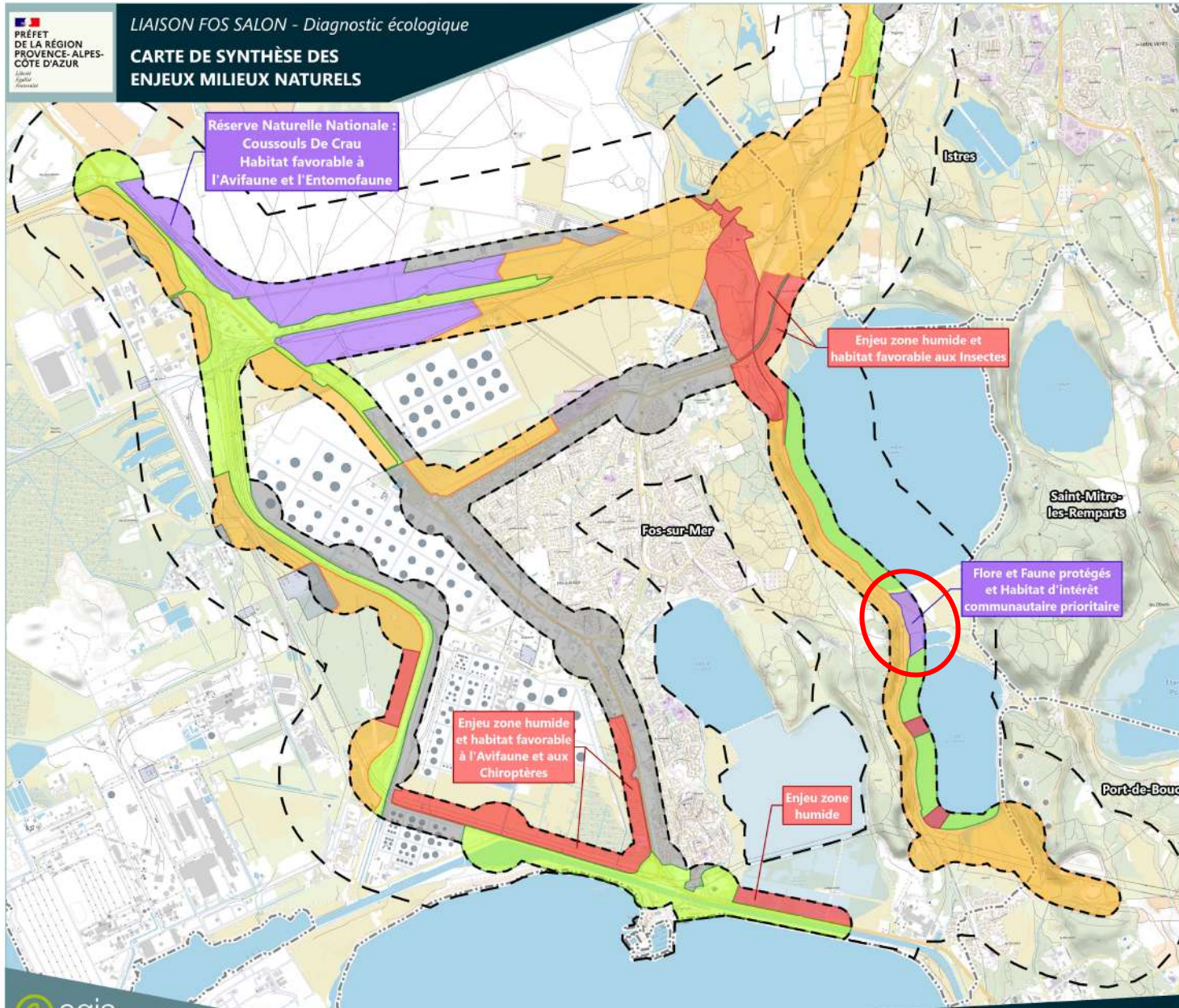
Espèces à enjeux forts à majeurs observées (section sud et contournement de Fos-sur-Mer)

- **Enjeux faunistiques**

- **Oiseaux** : Œdicnème criard, Outarde canepetière, Ganga cata, Gobemouche gris, Linotte mélodieuse, Alouette calandre, Alouette calandrelle, Faucon crécerellette, Moineau friquet, Pie-grièche méridionale, Chardonneret élégant, Tarier pâtre et Tourterelle des bois
- **Chauves-souris** : Minioptère de Schreibers, Murin à oreilles échancrées, Grand Rhinolophe
- **Reptiles** : Cistude d'Europe, Lézard ocellé
- **Insectes** : Leste à grands stygmas*, Sympétrum déprimé*, Decticelle des ruisseaux, Agrion de Mercure, Criquet des dunes, Oedipode occitane, Diane*, Sténobothre occitan*
- **Mollusques terrestres** : pas d'espèce protégée, une espèce patrimoniale dans les marais d'Esso

* *Espèce potentielle non observée mais signalée dans la littérature*

Enjeux relatifs au milieu naturel



Légende

- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude éloignée
- Limite communale

NIVEAU D'ENJEU DES HABITATS NATURELS

- Majeur
- Fort
- Modéré
- Faible
- Très Faible



0 250 500 1 000 m Date : 29/09/2023

Fond de plan : ©IGN - SCAN
©ESRI World Topographic Map
Sources : EGIS, IGN

Les objectifs du projet

- **Objectif 1** : Améliorer et sécuriser la mobilité du quotidien et contribuer au développement économique des pôles urbains et économiques de Fos-sur-Mer, Istres, Miramas, Grans et Salon- de-Provence
- **Objectif 2** : Contribuer à la compétitivité du Port en améliorant la chaîne logistique et accompagner la dynamique industrielle de la ZIP (réindustrialisation, décarbonation)
- **Objectif 3** : Réduire les nuisances aux populations et améliorer le cadre de vie
- **Objectif 4** : Réduire les impacts sur l'environnement (ressource en eau, résilience du territoire face aux risques naturels, activités agricoles et fonctionnement hydraulique, biodiversité, artificialisation des sols)
- **Objectif 5** : Conditions de réussite du projet et maîtrise des risques



3

Présentation des variantes étudiées de la Section Sud



Durée : 15 mn



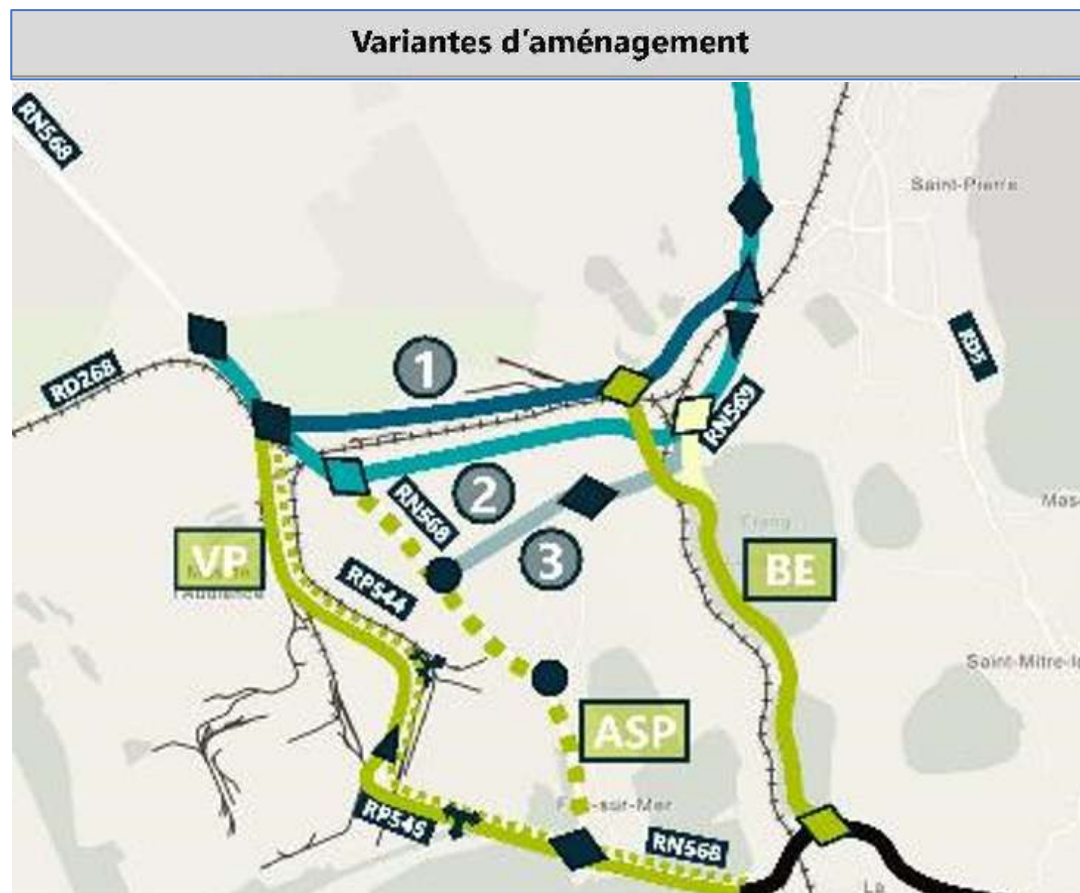
Les variantes étudiées

Section sud : 3 variantes principales

- Variante 1 assurant la connexion par tracé neuf entre la RN569 au Sud d'Istres au niveau de l'échangeur de Rassuen et la RN568 au Nord-Ouest de Fos-sur-Mer sur les carrefours de la Feuillane et de la Fossette
- Variante 2 assurant la connexion par tracé neuf entre la RN569 au Sud d'Istres au niveau de l'échangeur de Rassuen et la RN568 au Nord-Ouest de Fos-sur-Mer sur les carrefours de la Feuillane et de la Fossette
- Variante 3 consistant en un doublement de la RN569 existante, dans la continuité de la variante centre, de Rassuen jusqu'au raccord avec la RN568 au niveau du carrefour de la Fenouillère

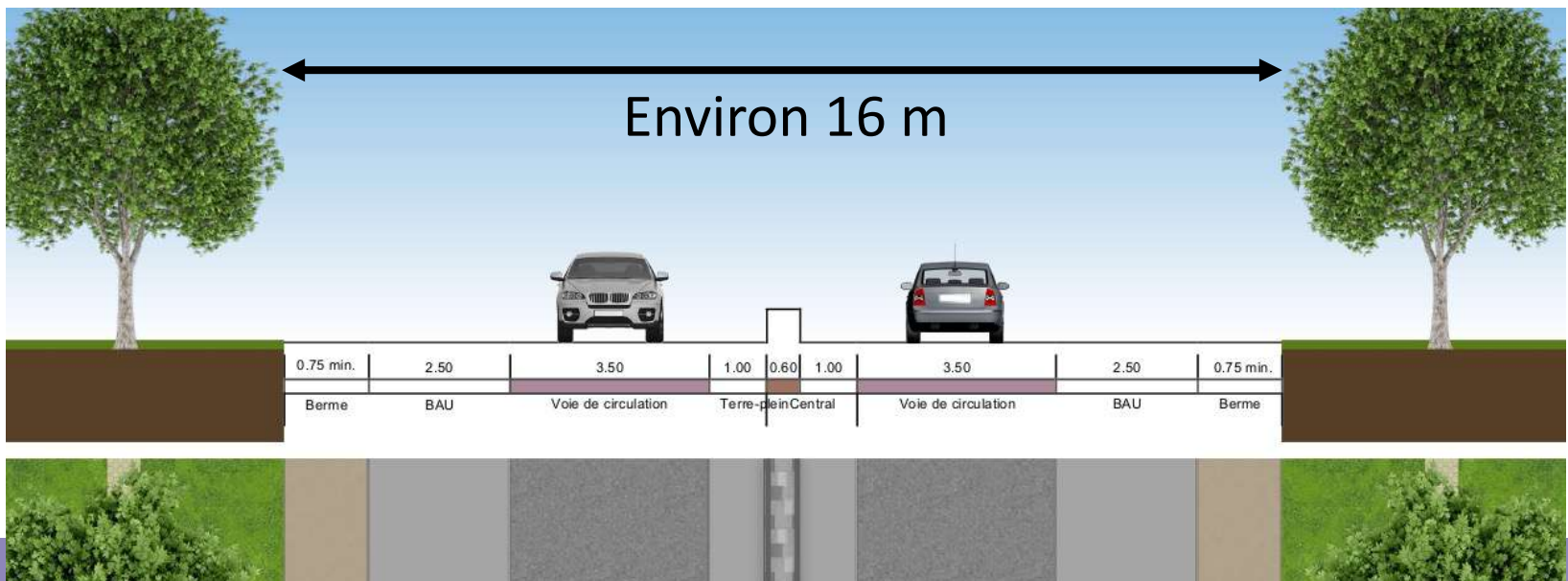
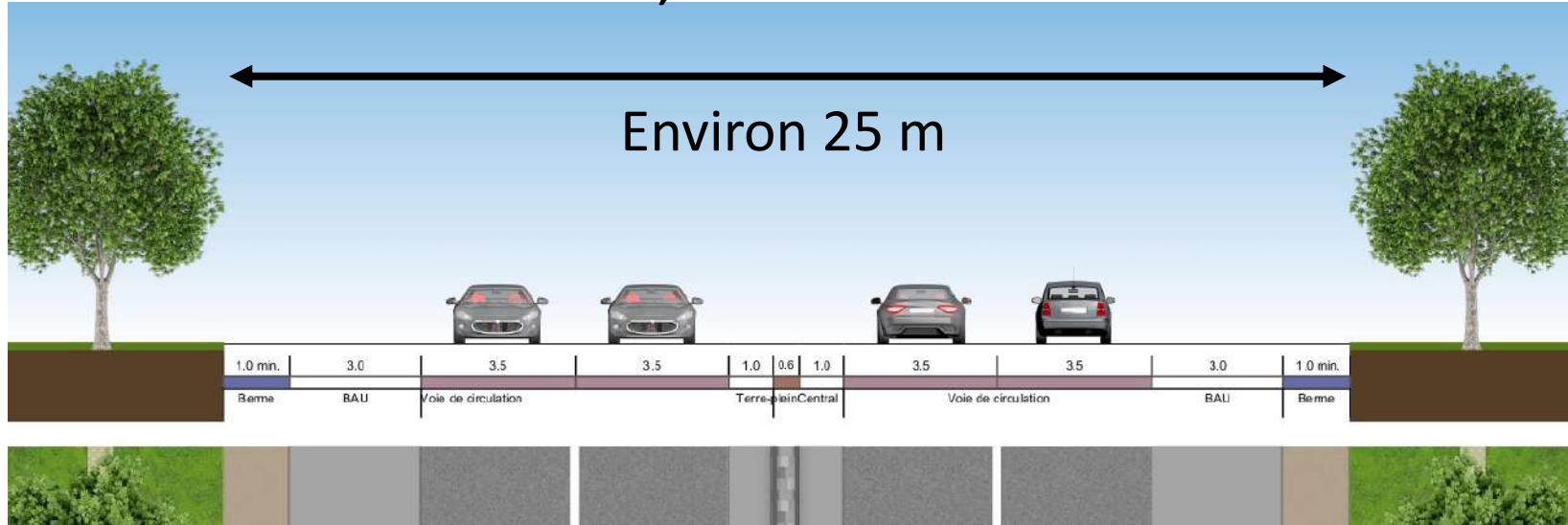
Contournement de Fos-sur-Mer : 3 variantes principales

- Aménagement sur place (ASP) des voies existantes RN568 et Voies Portuaires (VP)
- Barreau des étangs (BE) consistant en un tracé neuf, connecté au Nord aux variantes 1 ou 2 et/ou à la RN569 et au Sud avec le contournement de Martigues – Port-de-Bouc
- Aménagement à 2x2 voies des voies portuaires existantes VP544 et VP545 entre les carrefours de la Feuillane et de Saint-Gervais

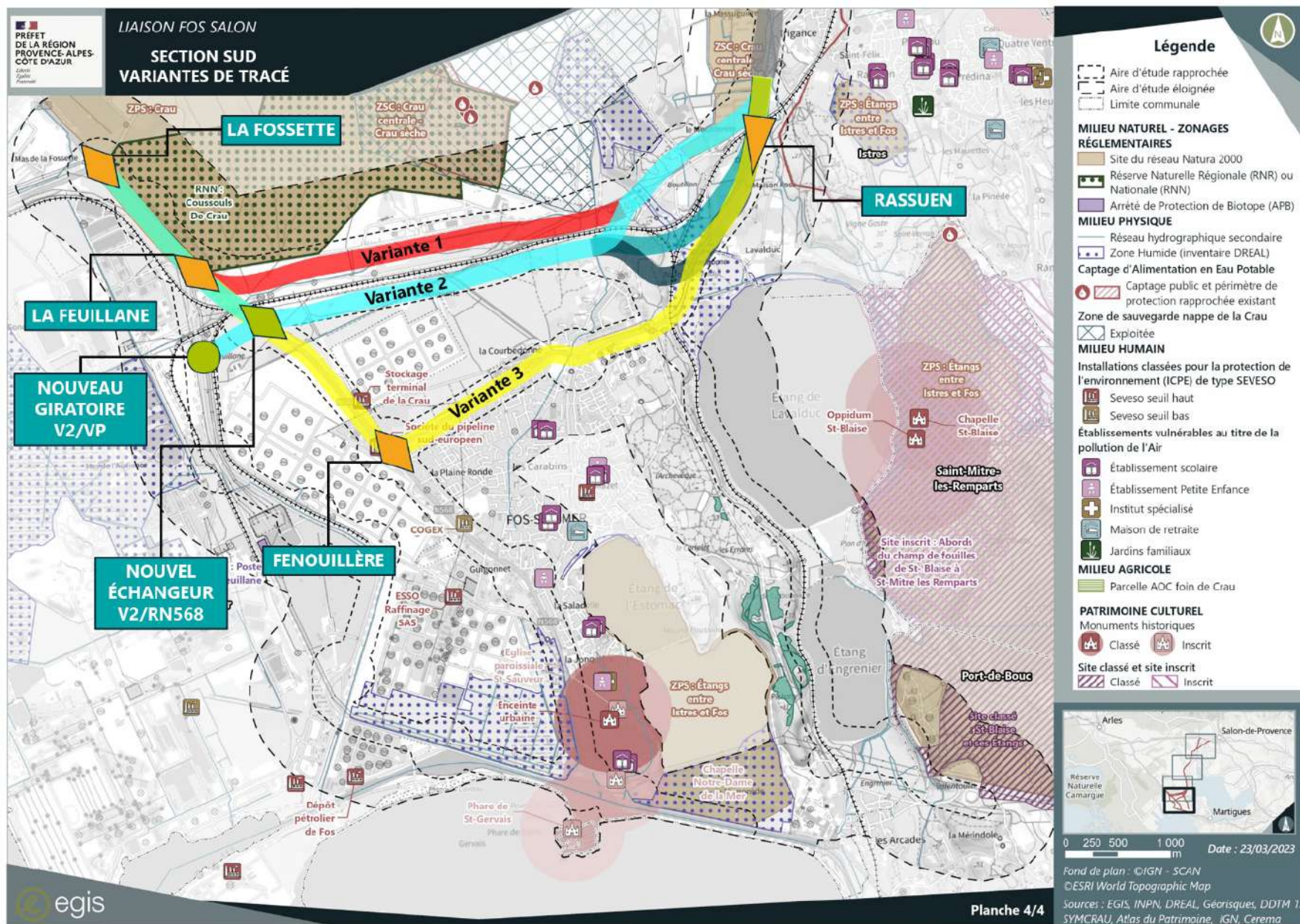


Les types de routes envisagés

- Dimensions hors équipements annexes types rétablissement des accès, bassins de traitement des eaux, etc



Section sud – variantes 1, 2 et 3



Description des variantes **VARIANTE 1**

Variante 1 à 2x1 voie – Route à échangeurs dénivelés

Variante 1 à 2x2 voies – Route à caractéristiques autoroutières et échangeurs dénivelés

Description des variantes **VARIANTE 2**

Variante 2 à 2x1 voie – Route à échangeurs dénivelés

Variante 2 à 2x2 voies – Route à caractéristiques autoroutières avec

- un raccordement Nord au nord de Rassuen sur la RN569
- un raccordement Sud sur la RN568

Variante 2 à 2x2 voies – Route à caractéristiques autoroutières avec

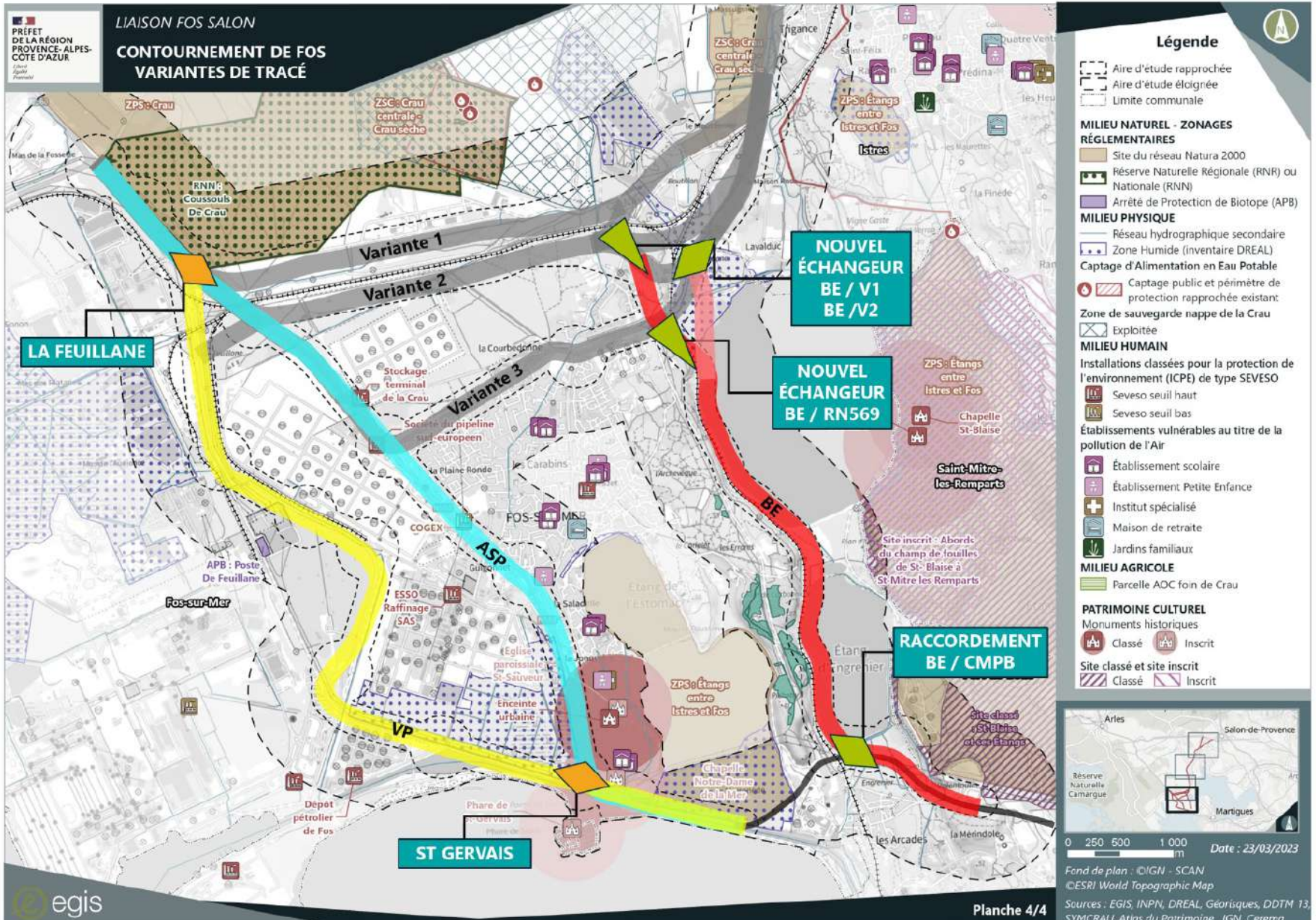
- un raccordement Nord au Sud du triangle ferroviaire sur la RN569
- un raccordement Sud sur la RN568

Section sud - les variantes étudiées

Description des variantes **VARIANTE 3**

Variante 3 à 2x2 voies – Artères urbaines à échangeurs dénivelés

Contournement de Fos-sur-Mer



Contournement de Fos-sur-Mer - les variantes étudiées

Description des variantes

Réaménagement des voies existantes : RN568 et voies portuaires
(Variante de référence)

Barreau des étangs en remblais : route à 2x2 voies à caractéristiques autoroutières

Barreau des étangs en viaduc : route à 2x2 voies à caractéristiques autoroutières

Voies portuaires : route à 2x2 voies à caractéristiques autoroutières



4

Présentation et enrichissement de l'évaluation des variantes étudiées de la Section Sud



Durée : 45 mn



5 principaux critères retenus

- Habitats naturels bénéficiant d'une protection réglementaire ou présentant un enjeu patrimonial fort ou plus
- Espèces protégées ou présentant un enjeu patrimonial fort
- Zones humides
- Continuité écologique
- Mise en œuvre de mesures de compensation écologiquement fonctionnelles avec les habitats impactés

Hypothèses pour l'évaluation des impacts surfaciques

- **Emprise directe technique** du projet (hors emprises provisoires) y.c assainissement et drainage
- **Effet d'emprise indirect** (coupure sur les continuités écologiques)
- **Evaluation de l'impact complémentaire** par le nombre de rétablissements et dessertes voies privées nécessaires dans chaque variante
- **Impacts des dévoiements éventuels de réseaux** (quelle que soit la variante)

Evaluation du niveau d'impact

	Impact fort et très fort
	Impact moyen
	Impact faible
	Pas d'impact

SOUS OBJECTIFS DU PROJET	Variante 1 à 2x2 voies	Variante 1 à 2x1 voies	Variante 3 à 2x2 voies
Mesure de l'impact sur les habitats naturels bénéficiant d'une protection réglementaire ou présentant un enjeu patrimonial fort	<ul style="list-style-type: none"> - environ 20 ha de Coussoul de Crau impactés (enjeu majeur) - environ 21 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés. - 2 zones Natura 2000 interceptées : ZPS Crau (environ 0,1 ha) et ZSC Crau centrale-Crau sèche (environ 6 ha) 	<ul style="list-style-type: none"> - Coussoul de Crau (enjeu majeur) - environ 19 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés. - 2 zones Natura 2000 interceptées : ZPS Crau (environ 0,1 ha) et ZSC Crau centrale-Crau sèche (environ 5,4 ha) 	<ul style="list-style-type: none"> - environ 8 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés - 2 zones Natura 2000 interceptées : ZPS Crau (environ 0,1 ha interceptés) et ZSC Crau centrale-Crau sèche (environ 0,3 ha interceptés)
Mesure de l'impact sur les espèces protégées ou présentant un enjeu patrimonial fort	<p>Impacts potentiels sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Flore : Pissenlit d'automne - Avifaune : Linotte mélodieuse, Œdicnème criard, Outarde canepetière, Tarier pâtre, (Ganga cata, faucon crécerellette à proximité) - Reptiles : Lézard ocellé - Insectes : Œdipode occitane 	<p>Impacts potentiels sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Flore : Pissenlit d'automne - Avifaune : Linotte mélodieuse, Œdicnème criard, Outarde canepetière, Tarier pâtre, (Ganga cata, faucon crécerellette à proximité) - Reptiles : Lézard ocellé - Insectes : Œdipode occitane 	<p>Impacts potentiels sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avifaune : Linotte mélodieuse, Œdicnème criard - Reptiles : Lézard ocellé - Insectes : Œdipode occitane

Section Sud – Évaluation des variantes

SOUS OBJECTIFS DU PROJET	Variante 2 à 2x1 voies	Variante 2 à 2x2 voies avec raccords Nord au nord de Rassuen et Sud sur la RN568	Variante 2 à 2x2 voies avec raccords au Sud du triangle ferroviaire et Sud sur la RN568
Mesure de l'impact sur les habitats naturels bénéficiant d'une protection réglementaire ou présentant un enjeu patrimonial fort	<ul style="list-style-type: none"> - environ 18 ha - Coussoul de Crau (enjeu majeur) - 2 zones Natura 2000 interceptées : ZPS Crau (environ 0,1 ha intercepté) et ZSC Crau centrale-Crau sèche (environ 0,1 ha intercepté) 	<ul style="list-style-type: none"> - environ 20 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés - Coussoul de Crau (enjeu majeur) - 2 zones Natura 2000 interceptées : ZPS Crau (environ 0,1 ha intercepté) et ZSC Crau centrale-Crau sèche (environ 7,5 ha interceptés) 	<ul style="list-style-type: none"> - environ 21,5 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés - Coussoul de Crau (enjeu majeur) - 2 zones Natura 2000 interceptées : ZPS Crau (environ 0,1 ha interceptés) et ZSC Crau centrale-Crau sèche (environ 0,3 ha interceptés)
Mesure de l'impact sur les espèces protégées ou présentant un enjeu patrimonial fort	<p>Impacts potentiels sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Flore : Pissenlit d'automne, Ophrys de Provence, d'Hélianthème à feuille de marum - Avifaune : Oedicnème criard - Reptiles : Lézard ocellé - Insectes : Œdipode occitane 	<p>Impacts potentiels sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Flore : Pissenlit d'automne, Ophrys de Provence, d'Hélianthème à feuille de marum - Avifaune : Oedicnème criard - Reptiles : Lézard ocellé - Insectes : Œdipode occitane 	<p>Impacts potentiels sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avifaune : Linotte mélodieuse, Œdicnème criard - Reptiles : Lézard ocellé - Insectes : Œdipode occitane

Section Sud – Évaluation des variantes

SOUS OBJECTIFS DU PROJET	Variante 1 à 2x2 voies	Variante 1 à 2x1 voies	Variante 3 à 2x2 voies
Mesure de l'impact sur les zones humides	environ 0,75 ha impacté	environ 0,7 ha impacté	environ 3,5 ha impactés
Mesure des effets du projet sur la perméabilité écologique (tracé neuf ou sur place)	Réservoir de biodiversité (SRCE) Voirie neuve fragmentant l'habitat d'espèces de milieux ouverts à très forts enjeux	Réservoir de biodiversité (SRCE) Voirie neuve fragmentant l'habitat d'espèces de milieux ouverts à très forts enjeux	Réservoir de biodiversité (SRCE) Cette variante prend place sur une route déjà existante, qui sera redimensionnée
Mise en œuvre de mesures de compensation écologiquement fonctionnelles avec les habitats impactés	Impact sur l'habitat naturel de Coussoul de Crau	Impact sur l'habitat naturel de Coussoul de Crau	Impact potentiel sur zones humides et sur l'habitat naturel de Coussoul de Crau
Rétablissement / dessertes de voies privées nécessaire et dévoiement de réseaux	3 accès Présence de multiples réseaux (pétrolier, gaz, etc) qui recoupent le tracé à 5 endroits.	3 accès Présence de multiples réseaux (pétrolier, gaz, etc) qui recoupent le tracé à 5 endroits.	3 accès Présence de multiples réseaux (pétrolier, gaz, etc.) à déplacer au droit de la RN569 actuelle. Variante qui recoupe 7 fois les réseaux industriels.

Section Sud – Évaluation des variantes

SOUS OBJECTIFS DU PROJET	Variante 2 à 2x1 voies	Variante 2 à 2x2 voies avec raccordements Nord au nord de Rassuen et Sud sur la RN568	Variante 2 à 2x2 voies avec raccordements au Sud du triangle ferroviaire et Sud sur la RN568
Mesure de l'impact sur les zones humides	environ 10 ha impactés	environ 1 ha impacté	environ 5,5 ha impactés
Mesure des effets du projet sur la perméabilité écologique (tracé neuf ou sur place)	Réservoir de biodiversité (SRCE) Voirie neuve fragmentant l'habitat d'espèces de milieux ouverts à très forts enjeux	Réservoir de biodiversité (SRCE) Voirie neuve fragmentant l'habitat d'espèces de milieux ouverts à très forts enjeux	Réservoir de biodiversité (SRCE) Voirie neuve fragmentant l'habitat d'espèces de milieux ouverts à très forts enjeux
Mise en œuvre de mesures de compensation écologiquement fonctionnelles avec les habitats impactés	Impact sur l'habitat naturel de Coussoul de Crau et sur zones humides	Impact sur l'habitat naturel de Coussoul de Crau	Impact sur l'habitat naturel de Coussoul de Crau et sur zones humides
Rétablissements / dessertes de voies privées nécessaire et dévoiement de réseaux	3 accès Présence de multiples réseaux (pétrolier, gaz, etc) qui recoupent le tracé à 4 endroits.	3 accès Présence de multiples réseaux (pétrolier, gaz, etc) qui recoupent le tracé à 4 endroits.	3 accès Présence de multiples réseaux (pétrolier, gaz, etc) qui recoupent le tracé à 1 endroit.

Section Sud – Évaluation des variantes

Synthèse

OBJECTIFS DU PROJET	SECTION SUD					
	Variante 1 à 2x2 voies	Variante 1 à 2x1 voies	Variante 2 à 2x1 voies	Variante 2 à 2x2 voies avec raccords Nord au nord de Rassuen et Sud sur la RN568	Variante 2 à 2x2 voies avec raccords Nord au Sud du triangle ferroviaire et Sud sur la RN568	Variante 3 à 2x2 voies
Réduire les impacts sur la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - environ 20 ha de Coussoul de Crau (enjeu majeur) impactés - environ 21 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés - Présence d'espèces patrimoniales à fort enjeu : Outarde canepetière, Tarier pâtre, Lézard ocellé, Œdipode occitane 	<ul style="list-style-type: none"> - environ 18 ha de Coussoul de Crau (enjeu majeur) impactés - environ 19 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés - Présence d'espèces patrimoniales à fort enjeu : Outarde canepetière, Tarier pâtre, Lézard ocellé, Œdipode occitane 	<ul style="list-style-type: none"> - environ 18 ha de Coussoul de Crau (très fort enjeu) - environ 18 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés - Présence d'espèces patrimoniales à fort enjeu : Lézard ocellé, Œdipode occitane, Œdicnème criard 	<ul style="list-style-type: none"> - environ 18 ha de Coussoul de Crau (très fort enjeu) - environ 20 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés. - Présence d'espèces patrimoniales à fort enjeu : Lézard ocellé, Œdipode occitane, Œdicnème criard 	<ul style="list-style-type: none"> - environ 18 ha de Coussoul de Crau (très fort enjeu) - environ 21,5 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés - Présence d'espèces patrimoniales à fort enjeu : Lézard ocellé, Œdipode occitane, Œdicnème criard 	<ul style="list-style-type: none"> - environ 7 ha de Coussoul de Crau (très fort enjeu) Impact sur 8 ha d'habitats à enjeux forts Présence d'espèces patrimoniales à fort enjeu comme : Lézard ocellé, Œdipode occitane

Section contournement de Fos-sur-Mer - Évaluation des variantes

SOUS OBJECTIFS DU PROJET	CONTOURNEMENT DE FOS		
	Réaménagement des voies existantes	Barreau des étangs à 2x2 voies à caractéristiques autoroutières	Voies portuaires à 2x2 voies
Mesure de l'impact sur les habitats naturels bénéficiant d'une protection réglementaire ou présentant un enjeu patrimonial fort	<ul style="list-style-type: none"> - environ 0,2 ha de Coussoul de Crau impacté (enjeu majeur) - environ 0,3 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés. - 1 zone Natura 2000 qui tangente le tracé actuel : ZPS : Étangs entre Istres et Fos 	<ul style="list-style-type: none"> - environ 0,3 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés mais présence d'un habitat à enjeu majeur (steppe salée à Limonium) - absence de Coussoul de Crau - Absence de zonage à protection réglementaire. 	<ul style="list-style-type: none"> - environ 1ha de Coussoul de Crau impacté (enjeu majeur) mais dans un secteur dégradé - environ 2,5 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés - 2 zones Natura 2000 interceptées : ZPS Crau (0,1 ha intercepté) et ZSC Crau centrale-Crau sèche (0,1 ha intercepté)
Mesure de l'impact sur les espèces protégées ou présentant un enjeu patrimonial fort	<p>Impacts potentiels sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avifaune : Fauvette pitchou, Chardonneret élégant, Outarde canepetière - Reptiles : Lézard ocellé - Insectes : Œdipode occitane 	<p>Impacts potentiels sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Flore : Hélianthème à feuilles de marum, Limonium plutôt dur, Pissenlit d'automne, Limonium cuspidé - Avifaune : Oedicnème criard - Reptiles : Lézard ocellé 	<p>Impacts potentiels sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Flore : Iris de Reichenbach, Limonium confus, Limonium cuspidé, Lin maritime, - Avifaune : Chardonneret élégant, Outarde canepetière, Tarier pâtre - Insectes : Criquet des dunes, Agrion de Mercure

Section contournement de Fos-sur-Mer - Évaluation des variantes

SOUS OBJECTIFS DU PROJET	CONTOURNEMENT DE FOS		
	Réaménagement des voies existantes	Barreau des étangs à 2x2 voies à caractéristiques autoroutières	Voies portuaires à 2x2 voies
Mesure de l'impact sur les zones humides	2,88 ha impactés	15,13 ha impactés	4,17 ha impactés
Mesure des effets du projet sur la perméabilité écologique (tracé neuf ou sur place)	Cette variante prend place sur une route déjà existante, qui sera redimensionnée	Voie neuve, en bordure de la voie ferrée, à l'interface entre 2 milieux bien distincts	Cette variante prend place sur une route déjà existante, qui sera redimensionnée
Mise en œuvre de mesures de compensation écologiquement fonctionnelles avec les habitats impactés	Impact potentiel sur zones humides	Impact potentiel sur zones humides et steppes salées	Impact potentiel sur zones humides
Rétablissement / dessertes de voies privées nécessaire et dévoiement de réseaux	Aucun accès à rétablir Nombreux réseaux industriels en bordure de l'infrastructure. Impacts potentiels supplémentaires liés au déplacement de ces réseaux.	Aucun accès à rétablir Sous-variante en terrassement : 2500m de réseau d'hydrocarbures à déplacer. Sous-variante en viaduc : impacts ponctuels au niveau des fondations	Aucun accès à rétablir 2 250m de réseau d'eaux industrielles à déplacer + enfouissement de 4 360m de ligne THT 225 KV

Section contournement de Fos-sur-Mer - Évaluation des variantes - Synthèse

OBJECTIFS DU PROJET	CONTOURNEMENT DE FOS		
	Réaménagement des voies existantes	Barreau des étangs à 2x2 voies à caractéristiques autoroutières	Voies portuaires à 2x2 voies
Réduire les impacts sur la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> - environ 0,2 ha de Coussoul de Crau impacté (enjeu majeur) - environ 0,3 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés Présence d'espèces patrimoniales à fort enjeu : Lézard ocellé, outarde canepetière etc.	<ul style="list-style-type: none"> - environ 0,3 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés - absence de Coussoul de Crau Présence d'espèces patrimoniales à fort enjeu : Lézard ocellé, Oedicnème criard, Pissenlit d'automne etc.	<ul style="list-style-type: none"> - environ 1ha de Coussoul de Crau dégradé impacté (enjeu majeur) - environ 2,5 ha d'habitats patrimoniaux à enjeux forts impactés Présence d'espèces patrimoniales à fort enjeu : Outarde canepetière, Tarier pâtre etc.



5 Suites et clôture de la séance

 Durée : 5 mn



Les suites

Date	Prochaines étapes
15 Janvier 2024	<ul style="list-style-type: none"> • Groupe de travail « Air, santé et acoustique » 18h Fos-sur-Mer
1 ^{er} trim. 2024	<ul style="list-style-type: none"> • Groupes de travail par secteur géographique <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des variantes intégrant les différents critères d'analyse des variantes

Si vous souhaitez formuler une contribution suite à cet atelier ou posez vos questions au maître d'ouvrage sur le site internet du projet :
<https://www.liaison-fos-salon.com>



**Retrouvez toute l'actualité
du projet sur le site internet**

<https://www.liaison-fos-salon.com>



Merci de votre attention

